

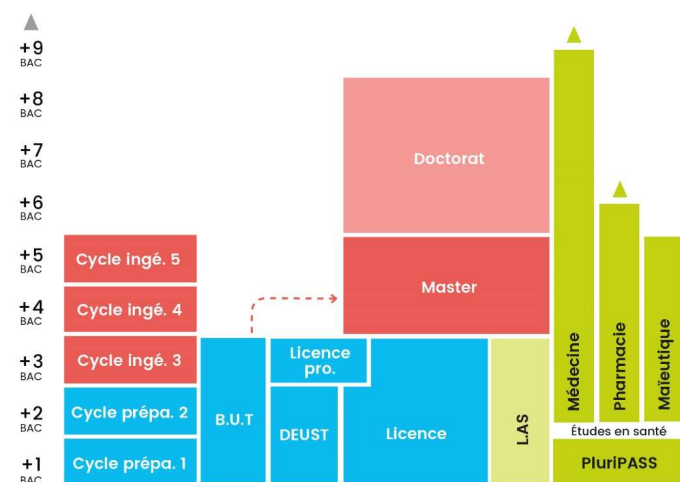
hello!



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

Licence Accès Santé 2025-2026



Contact : l-as@univ-angers.fr

PASS et L.AS

PASS

**Parcours Accès Santé
Spécifique**

PluriPASS (Angers)



MMOPK

5 filières de Santé

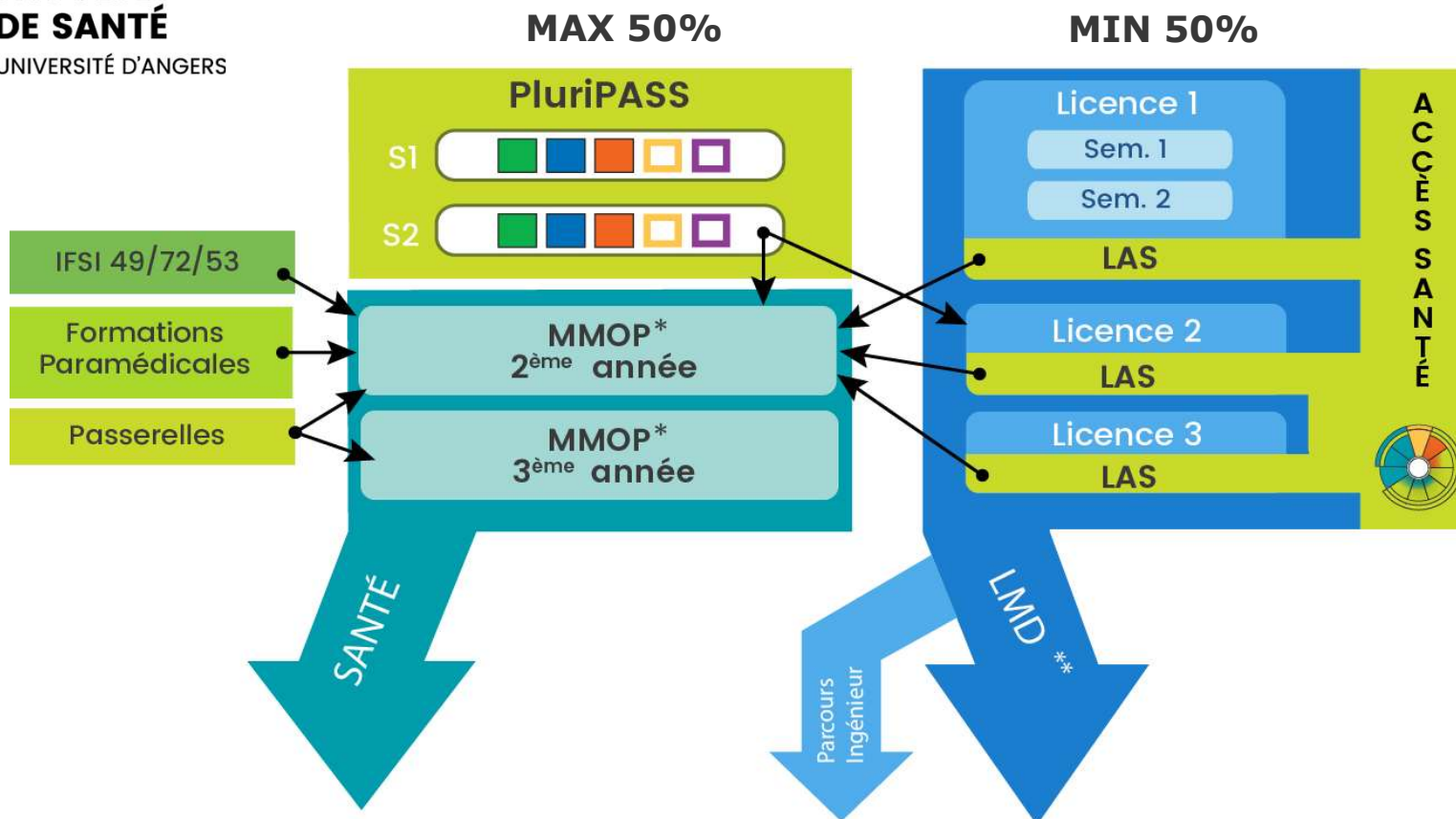
- **MEDECINE**
- **MAIEUTIQUE**
- **ODONTOLOGIE**
- **PHARMACE**
- **MASSO-KINESITHERAPIE**

LAS

Licence Accès Santé



*Structure conventionnés UA ou LMU et
autorisées selon le décret*



Médecine, Maïeutique Odontologie, Pharmacie
+ Institut de formation **Masso-Kinésithérapie**

**** Licence, Master, Doctorat**

Répartition des places en filières de santé pour une rentrée en deuxième année en **septembre 2026**

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
PluriPASS	109	14	10	39	13	185
IFSI 49/72/53 et formations paramédicales ^o	5	2	1	1	1	10
L1 L.AS	39	5	4	13	5	66
L2/L3 L.AS	68	9	7	25	9	118
Sous-TOTAL	221	30	22	78	28	379
Passerelles	11	2	0	8	0	21
Etudiants hors UE*	3	0	0	3	0	6
TOTAL avec passerelles	235	32	22	89	28	406

^o **Formations paramédicales autorisées et conventionnées UA ou LMU**

modifiée et votée en CFVU le 10/03/2025

* **Etudiants ayant déjà un parcours d'étude en filière de santé hors Union Européenne** (Décret et arrêté du 4 novembre 2019 et arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique).

Répartition des places en filières de santé pour une rentrée en deuxième année en **septembre 2026**

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
PluriPASS	109	14	10	39	13	185
IFSI 49/72/53 et formations paramédicales ^o	5	2	1	1	1	10
L1 L.AS	39	5	4	13	5	66
L2/L3 L.AS	68	9	7	25	9	118
Sous-TOTAL	221	30	22	78	28	379
Passerelles	11	2	0	8	0	21
Etudiants hors UE*	3	0	0	3	0	6
TOTAL avec passerelles	235	32	22	89	28	406

^o **Formations paramédicales autorisées et conventionnées UA ou LMU**

modifiée et votée en CFVU le 10/03/2025

* **Etudiants ayant déjà un parcours d'étude en filière de santé hors Union Européenne** (Décret et arrêté du 4 novembre 2019 et arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique).

Répartition des places en filières de santé pour une rentrée en deuxième année en **septembre 2026**

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
PluriPASS	109	14	10	39	13	185
IFSI 49/72/53 et formations paramédicales ^o	5	2	1	1	1	10
L1 L.AS	39	5	4	13	5	66
L2/L3 L.AS	68	9	7	25	9	118
Sous-TOTAL	221	30	22	78	28	379
Passerelles	11	2	0	8	0	21
Etudiants hors UE*	3	0	0	3	0	6
TOTAL avec passerelles	235	32	22	89	28	406

^o **Formations paramédicales autorisées et conventionnées UA ou LMU**

modifiée et votée en CFVU le 10/03/2025

* **Etudiants ayant déjà un parcours d'étude en filière de santé hors Union Européenne** (Décret et arrêté du 4 novembre 2019 et arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique).

Pour vous accompagner, des enseignants référents et une direction des études

Direction : Guillaume Vialat (L-AS) et Salim Khiati (PluriPASS)

Le Mans Université (LMU) :

Antenne du Mans : Françoise Le Berre et Aurore Caruso

Antenne de Laval : Sophie Ledru-Baey et Guillaume Pellerin

Responsable des études PluriPASS / L-AS : Anne-Laure Daguéné

Référente scolarité L-AS : Marie Doguet l-as@univ-angers.fr

La scolarité est située
Faculté de Santé
28, rue Roger-Amsler
49045 ANGERS Cedex 01
Tél. : [02 41 73 58 46](tel:0241735846)
l-as@univ-angers.fr

Précisez votre NOM, Prénom, N° étudiant, année d'études et formation actuelle

Qui contacter et pourquoi ?

- **Je souhaite obtenir plus d'informations sur L-AS, j'ai des questions, je contacte :**

Guillaume Viault, Responsable L-AS : guillaume.viault@univ-angers.fr

Anne-Laure Daguené, Responsable des études PluriPASS / L-AS :
anne-laure.daguene@univ-angers.fr

Marie Doguet, Référente Scolarité L-AS : l-as@univ-angers.fr

La scolarité est située :
Faculté de Santé
28, rue Roger-Amsler
49045 ANGERS Cedex 01
Tél. : [02 41 73 58 46](tel:0241735846)
l-as@univ-angers.fr

- **Je souhaite faire le point sur mes projets d'études et d'orientation, je contacte :**

Adeline Alves De Sousa, psychologue de l'orientation : orientation-passlas@univ-angers.fr

- **J'ai des questions concernant ma licence :**
je contacte la scolarité et/ou les enseignants de ma composante (licence)

Précisez votre NOM, Prénom, N° étudiant, année d'études et formation actuelle

Qui??

* Étudiants en cours
de validation de

L1, L2, L3 ou **CPGE**

IFSI et écoles paramédicales



L·AS

Comment ??

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1 ^{er} groupe d'épreuves | <ul style="list-style-type: none"> • Dossier académique
notes et classements • Accès Santé : 80h = 10 ECTS **
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total • Projet Santé |
| 2 nd Groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Épreuves orales sous forme de Mini-Entrevues-Multiples (MEM) |

Quelles Filières ??

Médecine
 Pharmacie
 Maïeutique

Odontologie
 Kinésithérapie

* Ou 2^e chance des ex-PluriPASS

** Pas d'option Accès Santé pour les ex-PluriPASS, ex-PASS, ex-PACES ayant validé leur année et les CPGE

▲ IFSI (49,53,72), écoles paramédicales (49,53,72) et CPGE conventionnées avec l'Université d'Angers et LMU

Pourquoi??

Améliorer l'orientation et la réussite des étudiants

Diversifier le profil des étudiants

Faciliter la poursuite d'études

Poursuite d'étude en filières de santé



ETUDIANTS DE L1 L.AS

Places proposées sur Parcoursup : 436 au total

260



119



57



ETUDIANTS INSCRITS VIA PARCOURSUP

Répartition des places dans filières de santé pour une rentrée
en deuxième année en septembre 2026

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
L1 L.AS	39	5	4	13	5	66

ETUDIANTS DE L2 L.AS ET L3 L.AS

- Des étudiants de licence en L2 et L3 avec Accès Santé en 1^{re} ou 2^{de} candidature
- Les étudiants n'entrant pas en santé en fin de L1 PluriPASS poursuivant dans les licences de l'UA, LMU et UCO pour tenter leur seconde candidature (en L2 ou en L3)
- Des étudiants de CPGE avec la condition d'être inscrits à l'UA ou LMU (en L2 ou en L3)



Sciences
DEG
LLSH
Tourisme



Sciences
DEG
LLSH
STAPS



Sciences
LLSH

CPGE
Conventionnées

Répartition des places dans filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2026

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
L2/L3 L.AS	68	9	7	25	9	118

ETUDIANTS DES FORMATIONS PARAMÉDICALES

- Des étudiants IFSI / DTS Imagerie médicale en **L2 et L3** avec Accès Santé en 1^{re} ou 2nde candidature



Répartition des places dans filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2026

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
IFSI et formations Paramédicaux L.AS	5	2	1	1	1	10

INSCRIPTION AVANT LE 17 OCTOBRE 2025

➤ **Pour les L1 L.AS :** admission via Parcoursup

➤ **Pour les L2 L.AS et L3 L.AS :**

- Pour les étudiants de l'UA et UCO: inscription auprès de vos composantes
- Pour les étudiants de LMU, CPGE, IFSI, Paramédicaux: contactez la scolarité L.AS par mail : **l-as@univ-angers.fr**

La scolarité L.AS vous répondra par mail et vous enverra une fiche d'inscription

- Soyez précis pour compléter cette fiche
- Vous recevrez des **identifiants** (login et mot de passe) **spécifiques à accès santé**, différents des identifiants LMU, que vous devrez utiliser pour l'ENT de l'Université d'Angers

INSCRIPTION AVANT LE 17 OCTOBRE 2025

Pour toute communication :

- utilisation de la messagerie *Zimbra* de l'université d'Angers
- Indiquer votre nom, prénom et numéro étudiant
- Indiquer votre formation

The screenshot shows the Zimbra webmail interface for Université d'Angers. The top navigation bar includes links for Mail, Contacts, Calendrier, Tâches, Porte-documents, Préférences, and ACCES +. Below this is a toolbar with buttons for Envoyer, Annuler, Modèles de mail, Enregistrer le brouillon, and Options. The email composition form is visible with the following fields:

- À :** l-as@univ-angers.fr
- Cc :** (empty)
- Sujet :** L2 ou L3 L-AS LE MANS demande d'accès aux cours
- Joindre :** (empty)

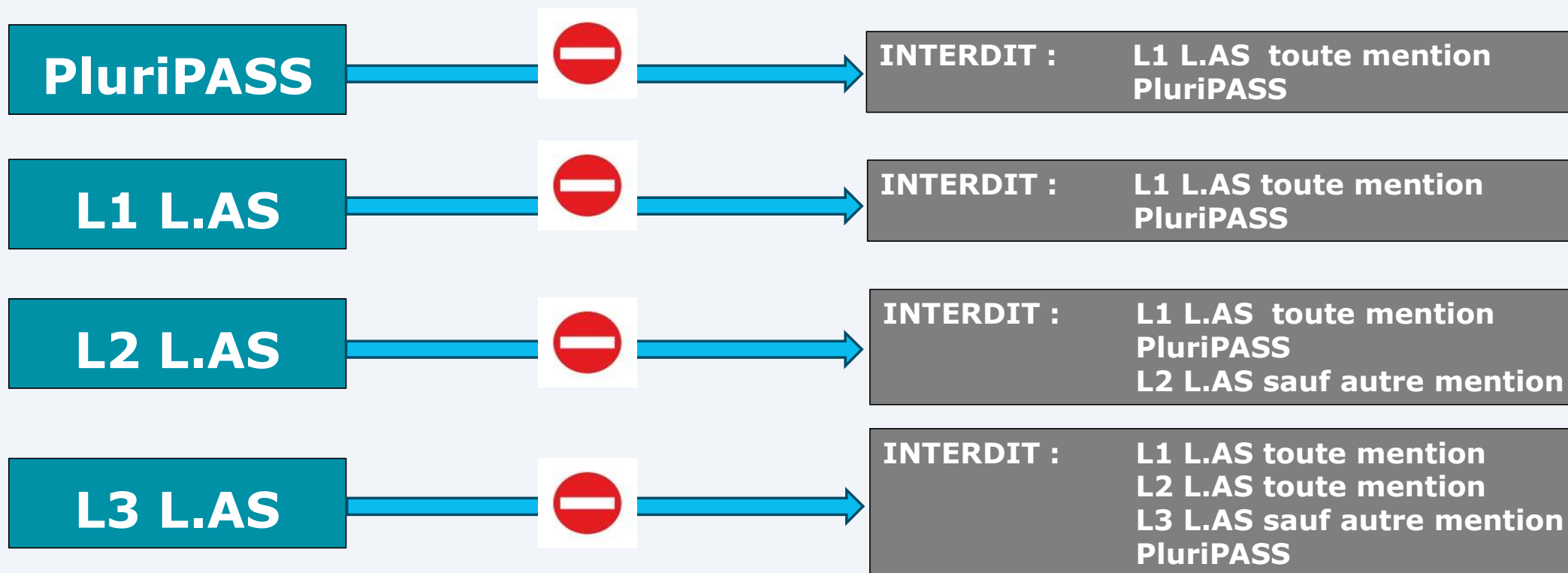
Below the form is a rich text editor with a toolbar showing font settings (Sans Serif, 12pt, Paragraphe) and text formatting options (Bold, Italic, Underline, Strikethrough, Text Color, Background Color, Bulleted List, Numbered List). The email body contains the following text:

Bonjour,

je suis NOM PRENOM Num étudiant inscrit en L2/L3 L-AS LMU

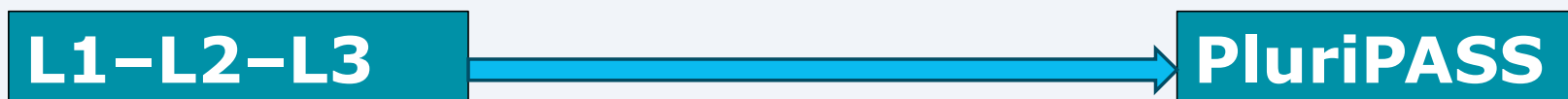
Après PluriPASS (PASS) / L.AS

- **Tout étudiant peut candidater deux fois en filières de santé**
- **Deux candidatures en filière ne peuvent pas être déposées au même niveau de licence**
- **L'inscription en LAS ne vaut pas dépôt de candidature**

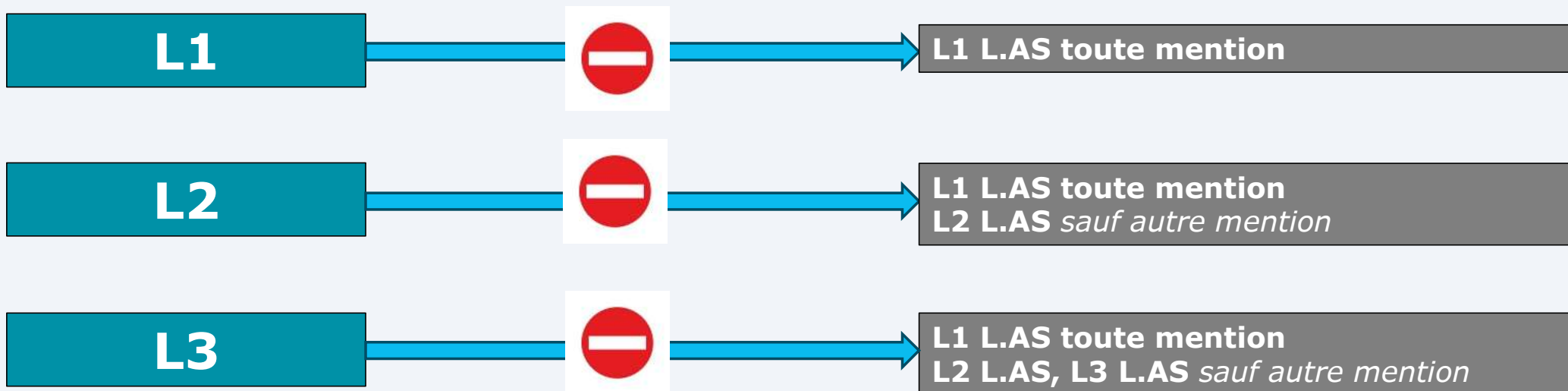


Après une année de licence **sans accès santé**

❖ Une réorientation en **PluriPASS** est possible via une inscription par PARCOURSUP



❖ L'inscription en L.AS ne peut pas se faire au même niveau de licence ou à un niveau inférieur



Les modalités d'évaluation :

1^{er} groupe d'épreuves

(~50% des étudiants admis par filière à l'issue du 1^{er} groupe)

➤ Pour tous les étudiants en L.AS :

- 1- **Dossier Académique** (moyenne et rang de classement dans votre licence)
- 2- **Projet Santé** (Unité d'enseignement à distance sur l'espace Moodle « LAS Projet Santé »)

➤ Pour certains étudiants* en L.AS :

* **L1 L.AS**

* **L2 LAS/L3 LAS (2^{nde} candidature) n'ayant pas validé une année PluriPASS, PASS ou PACES (< 10/20)**

- 3- Valider des **modules de l'accès santé** par un examen en présentiel (Angers et Le Mans)
 - ❖ 1^{re} candidature : 5 modules de 16h
 - ❖ 2^{nde} candidature : 7 modules de 16h

2^e groupe d'épreuves

(~50% des étudiants admis par filière à l'issue du 2nd groupe)

Tous LES ETUDIANTS « Autorisés Oral » à l'issue du groupe 1 passent
3 MEM (mini-entrevues multiples) de 10 minutes

01

1^{er} GROUPE D'ÉPREUVES



L.AS - 1^{er} groupe d'épreuves :



❖ Dossier Académique (coefficient 7 ou 9)

Moyennes et rang de classement du premier semestre (ou périodes équivalentes) de votre licence

❖ Accès Santé (coefficient 0 ou 2)

SAMEDI 28 MARS 2026

Examen en présentiel à Angers pour les étudiants de l'UA et de l'UCO et au **Mans** pour les étudiants du Mans et de Laval

Accès Santé en LAS :

- 10 modules de 16h proposés à distance
- Enseignements à suivre en plus de la licence
- 1 examen en présentiel



Pas d'option Accès Santé pour les ex-PluriPASS/PASS/PACES ayant validé leur année, et les CPGE



❖ Projet Santé (coefficient 1)

Unité d'enseignement à distance sur l'espace Moodle « **LAS Projet Santé** » fin de l'évaluation : **6 avril 2026**

Comment ?

1^{er} groupe d'épreuves

- **Dossier académique**
notes et classements

- **Accès Santé** : 80h = 10 ECTS **
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total

- **Projet Santé**

2nd Groupe

- Épreuves orales sous forme de **Mini-Entrevues-Multiples (MEM)**

DOSSIER ACADÉMIQUE POUR TOUS LES ÉTUDIANTS :

RESULTATS DE LICENCE en session 1

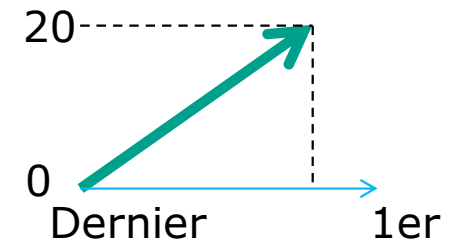
➤ Rang de classement

- du premier semestre de l'année (ou périodes équivalentes) de la licence en cours

Ce rang est transformé en note selon une évolution linéaire

Soit :

- * 0 pour le dernier classé de la licence
- * 20 pour le premier classé de la licence



➤ Moyennes

- du premier semestre de l'année (ou périodes équivalentes) de la licence en cours

NOTE DU DOSSIER ACADEMIQUE :

NOTE DU RANG DE CLASSEMENT (coefficient de 0,75)

+

Moyenne semestre (coefficient de 0,25)



LLSH

Règles de classement :

Seront considérées comme équivalent au semestre :

L1 : périodes 1 et 2 en session 1

L2 : périodes 6 et 7 en session 1

L3 : périodes 11 et 12 en session 1

Sauf pour
les licences d'Histoire
les licences de Géographie

Seront considérées comme équivalent au semestre

L1 : périodes 1- 2 et 3 en session 1

L2 : périodes 6 -7 et 8 en session 1

L3 : périodes 11- 12 et 13 en session 1

SCIENCES

Règles de classement :

L1

Moyenne de P1P2 en chance 1

Portails MPC (20 places) et **SVTC** (30 places)

Pas ouvert en portail MI

Classement sur le tronc commun P1 P2 du portail MPC ou SVTC

L2

Moyenne de P6P7 en chance 1

Mention Maths, Physique chimie, Informatique

⇒ Classement au niveau de la mention

Mention SVTC

(Inter) Classement sur le tronc commun P6P7 des parcours biologie (BOP, BCMP, BV) et chimie

Et un classement sur le parcours P6P7 du parcours géosciences

L3

Moyenne de P11P12 en chance 1

Mention Maths

⇒ Classement par parcours M MA

Mention Informatique

⇒ Classement au niveau de la mention (1 seul parcours)

Mention Physique-Chimie

⇒ Classement par parcours PC ou PA ou CM ou CE

Mention SVTC

⇒ Classement par parcours BOP ou BCMP ou BV ou géosciences



Seront considérées comme équivalentes au semestre 1

En Economie Gestion :

- **L1** : Périodes 1 et 2 en session 1
- **L2** : Périodes 6 et 7 en session 1
- **L3** : Périodes 11 et 12 en session 1

En Droit :

- **L1** : Période 1 en session 1
- **L2** : Période 3 en session 1
- **L3** : Période 5 en session 1

Règles de classement :

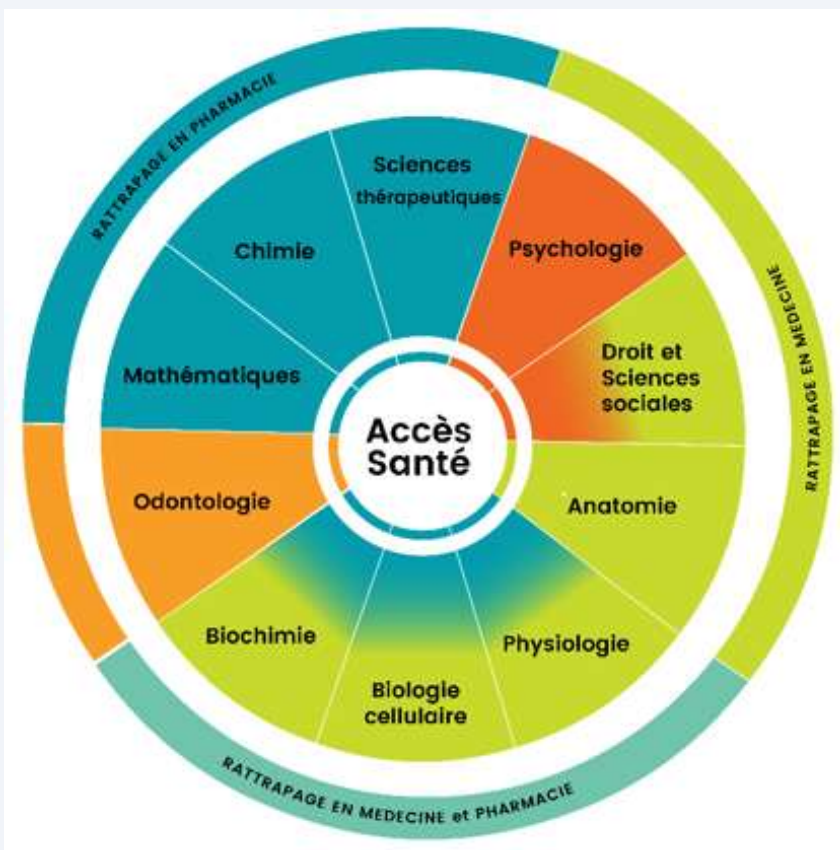
Dans la mesure où tout étudiant de l'ESTHUA inscrit en L2 et L3 a l'obligation de réaliser un stage en semestre impair de son année :

- **Les étudiants inscrits en L1 LAS seront évalués selon les mêmes modalités que les L1 LAS des autres composantes de l'UA :** calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre impair de session 1 de la licence de l'année universitaire en cours
- **Les étudiants L2 LAS seront évalués à partir des :** calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre pair (session 1) de leur L1 réalisée à l'ESTHUA
- **Les étudiants L3 LAS seront évalués à partir des :** Calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre pair de leur L2 (session 1) réalisée à l'ESTHUA
- **Les étudiants ayant validé PluriPASS antérieurement à leur inscription en LAS ESTHUA pourront candidater en 2^{de} candidature en santé seulement lors de leur L3 LAS à l'ESTHUA :** Calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre pair de leur L2 (session 1) réalisée à l'ESTHUA

MODULES DE L'ACCÈS SANTÉ



MODULES DE L'ACCÈS SANTÉ



Modules Accès Santé en LAS :

- **10 modules de 16h proposés à distance (au libre choix des étudiants)**
- **Enseignements à suivre en plus de la licence**
- **1 examen en présentiel**

1^{re} candidature :
 5 modules validés

2^{de} candidature :
 7 modules validés

Pas d'option Accès Santé pour les étudiants ex-PluriPASS, PASS et PACES, ayant validé leur année et les CPGE

1^{er} groupe d'épreuves Accès aux cours sur Moodle (UA)



MOODLE : plateforme d'enseignement à distance de l'Université d'Angers

MOODLE | Tableau de bord Enseignants v

DA v

L.AS | Accueil

Cours
Participants
Rapports
Badges
Filtres
Plus v

Projet santé

Préparation à la communication

Anatomie

Biochimie

Biologie Cellulaire

Chimie

Droit et Sciences Sociales

Mathématiques

Odontologie

Physiologie

Psychologie

Sciences appliquées à la thérapeutique

Informations générales

Forum d'aide

Annales ACCES SANTE

Disponible
À partir du
20 octobre 2025



1^{er} groupe d'épreuves Accès aux cours sur Moodle (UA)



Pour accéder à Moodle :

1- une seule adresse en direct :
moodle.univ-angers.fr



2- Connectez-vous
avec vos login et mot de passe (UA)

3- Tous les cours dans lesquels vous êtes inscrits
sont affichés au centre de votre page d'accueil Moodle.

Si vous rencontrez un problème technique et/ou une difficulté dans l'utilisation de Moodle, si vous souhaitez un conseil, une précision, vous pouvez vous adresser à :

labua-sante@listes.univ-angers.fr



Les codes d'accès à Moodle sont personnels et confidentiels, en aucun cas il est autorisé à transmettre ces codes à une tierce personne

1^{er} groupe d'épreuves

Accès aux cours sur Moodle (UA)



MOODLE UA

Mes cours Enseignants

Mes cours COURS | S1- S3 | Anglais 2022-2023

Kit Flexisanté - Anglais

LAS | Informations générales

LAS | Anatomie

LAS | Biologie cellulaire I Histologi...

LAS | Chimie

LAS | Droit et sciences sociales

LAS | Mathématiques

LAS | Physiologie et biophysique

LAS | Projet Santé

LAS | Psychologie

LAS | Sciences thérapeutiques

M2 MAE - BUSINESS ENGLISH

M2 MAE Entreprise - English for busin...

Médecine 2e à 6e année | Enseignement...

Médecine 3e à 6e année | LCA

MEDICINE 4th year | Medical semiology

Tous les cours dans lesquels vous êtes inscrits sont affichés à gauche dans l'encadré « **Mes Cours** »

moodle.univ-angers.fr



Déroulement des examens SAMEDI 28 MARS 2026

Convocation aux épreuves

Les listes des étudiants autorisées à participer ainsi que la convocation aux épreuves indiquant le calendrier des épreuves, les horaires ainsi que les lieux d'examens sont affichés au minimum 15 jours avant. Cela sera fait sur les panneaux d'affichage à la Faculté de Santé à Angers, au Mans, à Laval et sur Moodle

L'ensemble de cet affichage tient lieu de convocation

ATTENTION : Toute erreur ou omission sur ces listes doit être signalée par mail dans les plus brefs délais au secrétariat L-AS avant le début des épreuves : l-as@univ-angers.fr

Les horaires

Les horaires seront affichés sur les panneaux d'affichage extérieurs à la Faculté de Santé à Angers, Faculté du Mans et Faculté de Laval. Cette information sera également disponible sur Moodle.

L'identification

L'accès aux lieux d'examen nécessite impérativement la présentation de la **carte d'étudiant** (ou à défaut d'une pièce d'identité avec une photo), au personnel en charge de l'appel et du pointage des étudiants.

**Il n'y a pas d'épreuve de remplacement,
y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.**

1^{er} groupe d'épreuves VALIDATION DES MODULES DE LAS

- Pas de **validation** si un module a une **note éliminatoire** soit $< 6/20$
- **Compensation** des notes entre les modules

Validation de l'accès santé si la **moyenne** des

5 modules est $\geq 10/20$ (1^{re} candidature)

7 modules est $\geq 10/20$ (2nde candidature)



Vous pouvez passer vos modules sur plusieurs années et cumuler vos notes

ATTENTION vous ne pouvez valider des modules que si vous êtes inscrit en année L-AS

Arrêté du 22 octobre 2021, modifiant l'arrêté du 04 novembre 2019, publié le 31 octobre 2021

Un module avec une note :

- $< 6/20$ n'est pas validé et doit être repassé ou abandonné
- Entre 6 et 10/20 votre note peut être conservée ou le module peut être repassé une autre année (si moy $< 10/20$)
- $\geq 10/20$ La note est conservée et le module ne peut être repassé

1^{er} groupe d'épreuves

PROJET SANTÉ POUR TOUS LES ÉTUDIANTS



Référente : Adeline Alves de Sousa
Psychologue de l'orientation
orientation-passlas@univ-angers.fr / 02 44 68 86 20 (accueil)



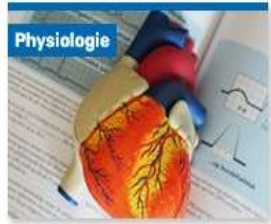
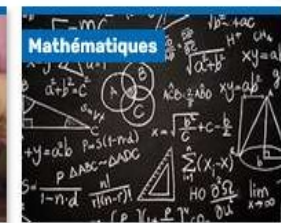
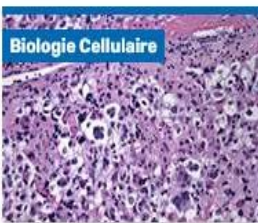
PROJET *Santé*

1. L'espace Moodle « Projet Santé »



L.AS | Accueil

Cours Participants Rapports Badges Filtres



Disponible
le 20 octobre 2025



PROJET
Santé

2. Objectifs & Evaluation



- Informer sur les études et débouchés des 5 filières santé MMOPK
- Informer sur les débouchés de la licence en lien avec la santé
- Identifier et valoriser ses compétences pour une carrière en santé
- Faire un choix d'orientation parmi les parcours possibles

L'évaluation du Projet Santé est réalisée par questionnaires à choix multiples et/ou questions à réponses ouvertes courtes, sur l'espace Moodle, après consultation des ressources pédagogiques.

Evaluation entrant dans le cadre du 1^{er} groupe d'épreuves.



PROJET *Santé*

3. Présentation des modules



	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Objectifs	Explorez les études et métiers des 5 filières santé MMOPK	Comprendre la notion de compétence Identifiez vos compétences	Explorez vos débouchés de licence en lien avec la santé Valorisez vos compétences pour une carrière en santé	Faire un choix d'orientation Bilan Plan d'actions
Evaluation /20	5 points	5 points	5 points	5 points

Le Projet Santé est à réaliser, à votre rythme, entre le 20 octobre 2025 et le 6 avril 2026.



PROJET

Santé

4. Aide à l'orientation-réorientation



Au cours de votre licence, **si vous vous posez des questions sur votre orientation** (hésitation entre plusieurs filières de santé, construction d'un plan B en cas de non-admission en santé, aide à la réorientation),

vous pourrez **prendre un rendez-vous** avec un psychologue de l'orientation.

En fonction de votre situation et localisation géographique, cet entretien pourra être réalisé **en présentiel ou visioconférence**.

Toutes les informations concernant les rendez-vous d'orientation sont précisées sur l'espace Moodle du Projet Santé.

Rendez-vous d'aide à l'orientation

Campus	Lieux RDV	Comment prendre RDV
Angers	- Faculté de Santé Site Amsler. Bâtiment C (accueil) - SUIO-IP Angers Belle-Beille (La Passerelle)	Prise de RDV en ligne sur l'ENT Etudiant : https://pdr.univ-angers.fr/suiop/ 2 lieux possibles : Faculté de Santé ou SUIO-IP (Belle-Beille) Permanences sans RDV au SUIO-IP d'Angers les lundis de 13h30 à 17h
Cholet	Campus Cholet (Hall)	Envoyer un mail à : orientation@univ-angers.fr
Le Mans	SUIO-IP Le Mans Hall de la B.U.	Prise de RDV par téléphone ou au SUIO-IP du Mans 02 44 02 20 64 ou 02 44 02 20 82
Laval	IUT Laval	IUT Laval : Prendre RDV auprès de la scolarité de l'IUT 02 43 59 49 01 iut-laval@univ-lemans.fr RDV assurés par le SUIO-IP du Mans
UCO	UCO, au SOI – service d'orientation et d'insertion	S'adresser au SOI – service d'orientation et d'insertion 02 41 81 65 85 / soi@uco.fr

L'équipe des conseillers d'orientation - psychologues

ANGERS :

- Adeline ALVES DE SOUSA
- Jean-Baptiste BOUSSARD – TURBET
- Marzena KOSCIELSKI
- Stéphanie LHEUREUX
- Lydie GARNIER
- Stagiaires : Jade CHARROT et Axelle BOTTREAU

LE MANS – LAVAL :

- Katell AUTRET
- Marie-Claude TESTART

CHOLET :

- Lucie COROLLER

Les missions du SUIO-IP

Service universitaire d'information, d'orientation, d'insertion professionnelle et entrepreneuriat

- **Accompagnement dans l'élaboration du projet personnel et professionnel**
- **Accompagnement vers l'insertion professionnelle** (recherche de stage ou d'emploi, simulations d'entretien, conseils pour le CV et la lettre de motivation...)
- **Accompagnement dans l'entrepreneuriat**

SUIO-IP d'Angers (Belle-Beille)

La Passerelle - 2 rue Joseph Lakanal, 49100 ANGERS

Tel : 02 44 68 86 30 / orientation-passlas@univ-angers.fr

www.univ-angers.fr/suio



SUIO-IP du Mans (Hall de la BU)

Avenue Olivier Messiaen, 72085 LE MANS cedex 9

Tel : 02 44 02 20 64 / accueil.suioip@univ-lemans.fr

<https://www.univ-lemans.fr/fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle/information-et-orientation.html>



AIDE A L'ORIENTATION



Je souhaite faire le point sur mes projets d'études et d'orientation, je contacte :

➤ **Le SUIO-IP, service universitaire d'information, d'orientation et insertion professionnelle**
ENT > Rubrique Orientation/insertion pro > RDV avec un conseiller [ici](#)

➤ **La conseillère d'information et d'orientation LAS**
Adeline Alves De Sousa, psychologue de l'orientation :

orientation-passlas@univ-angers.fr



Précisez votre Nom, Prénom, N° d'étudiant, année d'études et formation actuelle



PROJET

Santé

5. Le forum des métiers de la santé



Mercredi 7 janvier 2026

Faculté de santé, Site Amsler de 9h à 17h



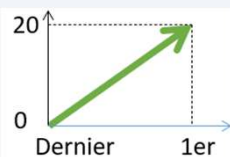
Des anciens étudiants de PluriPASS et L-AS seront présents pour vous parler de leur parcours, métier ou études de santé

1^{er} groupe d'épreuves

MODALITES DE CANDIDATURE



L-AS - 1^{er} groupe d'épreuves:



Rang de classement (0,75)
 +
Moyenne semestre (0,25)

❖ Dossier Académique (coefficient 7 ou 9)



Moyennes et rang de classement
 du premier semestre ou périodes
 équivalentes de votre licence

Pour valider l'Accès Santé :
 Notes >6
 Moyenne des modules >10/20 (Compensation
 entre les modules)

❖ Accès Santé (coefficient 0 ou 2)

Accès Santé en L-AS



- 10 modules de 16h proposés à distance
- Enseignements à suivre en plus de la licence
- 1 examen en présentiel

Comment ??

- **Dossier académique**
notes et classements
- **Accès Santé : 80h = 10 ECTS**
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total
- **Projet Santé**

❖ Projet Santé (coefficient 1)



Unité d'enseignement à distance sur
 l'espace Moodle « LAS Projet Santé »)
 fin de l'évaluation: **AVRIL 2026**

L.AS - 1^{er} groupe d'épreuves :

INSCRIPTION EN L.AS sur PARCOURSUP ou auprès de la composante de son choix
avant le 17 octobre 2025

1^{er} Groupe d'épreuves

- 1^{er} groupe d'épreuves
- **Dossier académique**
notes et classements
 - **Accès Santé : 80h = 10 ECTS**
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total
 - **Projet Santé**

OCTOBRE

Accès au cours sur MOODLE

JANVIER

Inscription à l'examen en janvier

MARS

Examen en présentiel

AVRIL

Evaluation du projet santé pour tous

AVRIL

Priorisation

MAI

Dépôt du dossier de candidature

ATTENTION le dépôt de dossier fin MAI est l'étape qui valide l'acte de candidature en santé : DECOMPTE UNE CANDIDATURE (2 candidatures possibles au maximum)

PROJET SANTÉ

Avril 2026

Les étudiants inscrits en Licence Accès Santé devront suivre l'unité d'enseignement à distance sur l'espace Moodle « LAS Projet Santé », qui ouvrira en **octobre 2025** et devra réaliser l'évaluation au plus tard **pour le 06 avril 2026.**

PRIORISATION

Avril 2026

(Une réunion d'information aura lieu au cours du second semestre sur cette procédure)

- Tous les étudiants inscrits en Licence Accès Santé devront formuler leurs choix de filières par ordre de préférence
- Vous pourrez prioriser de une à cinq filières de santé contingentées

ATTENTION, si vous ne complétez pas l'étape de priorisation, vous ne pourrez pas candidater en filière MMOP-K

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Mai 2026

(plus d'informations au Semestre 2)

Le dépôt de votre candidature pour les filières de santé se fait Fin Mai 2026

Vous devez valider votre licence en session 1

ATTENTION : CE DEPOT VOUS DECOMPTE 1 CANDIDATURE EN FILIERES DE SANTE

Il est possible de **candidater 2 FOIS DANS LES FILIERES DE SANTE**

- Pour les L1-LAS, L2-LAS et L3-LAS

Une inscription en L-AS sera comptée comme une candidature :

uniquement **si** l'étudiant **DEPOSE UN DOSSIER FIN MAI 2026**

RÉSULTATS DU 1^{er} GROUPE D'ÉPREUVES

1^{er} Groupe d'épreuves

1^{er} groupe d'épreuves

- **Dossier académique**
notes et classements
- **Accès Santé** : 80h = 10 ECTS
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total
- **Projet Santé**

UNIQUEMENT si vous déposez votre
CANDIDATURE fin Mai

**VOUS FAITES ALORS ACTE DE
CANDIDATURE AUX FILIERES DE
SANTÉ**

**VOUS AUREZ UN RESULTAT DU 1^{er} GROUPE D'ÉPREUVES VISIBLE SUR VOTRE
ENT**

**Admis en filières de
santé** (50% des
places à pourvoir)
*Sous réserve de valider
la licence en session 1*

Autorisé Oral (AO)

Refusé en santé

2nd Groupe

- Épreuves orales sous forme de
Mini-Entrevues-Multiples (MEM)

Vous poursuivez en
licence, Master, autre

02

2nd GROUPE D'ÉPREUVES



Pour les étudiants « Autorisés oral » à l'issue du Groupe 1

2nd GROUPE D'ÉPREUVES

Du 22 au 27 juin 2026

(Réunion spécifique MEM en mai)

A l'issue du 1er groupe d'épreuves, certains étudiants seront inscrits sur la liste des autorisés à passer les oraux (Autorisé oral - AO), 3 mini-entrevues multiples (MEM) seront alors à passer.

- Chaque MEM dure 10 min
- Les thématiques des MEM peuvent être modifiées chaque année

LIEU DES ORAUX

FACULTÉ DE SANTÉ D'ANGERS
28 rue Roger Amsler
49045 ANGERS Cedex 01

Une préparation aux oraux aura lieu en juin 2026

RÉSULTATS DU 2^e GROUPE D'ÉPREUVES

2^e Groupe
d'épreuves

Autorisé Oral (AO)

2nd Groupe

- Épreuves orales sous forme de Mini-Entrevues-Multiples (MEM)

Admis en filière de santé (50% des places restantes à pourvoir)

Sous réserve de valider la licence en session 1

Classement final : moy 1^{er} groupe (65%) + MEM (35%)

Refusé en santé

Vous poursuivez en licence, Master, autre

VOUS AUREZ UN RESULTAT DU 2^e GROUPE D'ÉPREUVES VISIBLE SUR VOTRE ENT

03

A RETENIR

ETAPE 1

INSCRIPTION AVANT LE 17 OCTOBRE 2025

➤ **Pour les L1-LAS : inscription via PARCOURSUP**

➤ **Pour les L2-LAS et L3-LAS**

- pour UA et UCO : auprès de vos composantes
- Pour LMU, CPGE : contactez la scolarité L-AS

QUI VOUS ENVERRÀ UN MAIL COMPRENANT UNE FICHE A COMPLETER

l-as@univ-angers.fr

ETAPE 2

Uniquement pour les étudiants devant passer les modules de l'accès santé

Inscription administrative et inscription pédagogique
avec le choix de 5 ou 7 modules

JANVIER 2026

Réunion spécifique et mail explicatif courant janvier pour ces inscriptions

Examen écrit en présentiel
le samedi 28 MARS 2026

ETAPE 3

POUR TOUS

**FIN D'ÉVALUATION DU PROJET SANTE SUR
MOODLE**

06 AVRIL 2026

ETAPE 4

POUR TOUS

ETAPE DE PRIORISATION

AVRIL 2026

Réunion spécifique et mail explicatif courant avril pour la priorisation

**Vous pourrez prioriser de 1 à 5 filières de santé contingentées
par ordre de préférence**

ETAPE 5

Vous aurez VOS RESULTATS du 1er GROUPE d'épreuves:

CANDIDATER EN SANTE

FIN MAI 2026

ATTENTION une fois le dossier déposé,
vous aurez consommé 1 candidature en santé

ETAPE 6

Début juin 2026

Après avoir déposé votre candidature:

- Vous pouvez être admis directement dans une filière de santé contingentée
ou
- Vous pouvez être amenés à passer les épreuves de **GROUPE 2** : les oraux (MEM)
Une préparation aux oraux sera proposée

Les oraux seront en **juin 2026**

Vous serez convoqués sur **une demi-journée** durant cette semaine

VACCINATIONS

Obligation pour tous les étudiants voulant intégrer **Médecine, Maïeutique et Odontologie** de fournir une **fiche de vaccinations**.

Vous recevrez **fin octobre**, par mail, **la fiche** à compléter et à nous retourner avant le **27 février 2026** accompagnée de **la copie des pages de vaccinations de votre carnet de santé**

- A déposer ou envoyer par courrier postal **avant le 27 février 2026**
- **à l'accueil de la Faculté de Santé à Angers** (corbeille à cet effet)
 - **ou dans les scolarités L.AS au Mans et à Laval**

Les étudiants ex-PluriPASS ne sont pas concernés.

STAGES

- ❑ Les stages d'initiations aux soins infirmiers **sont obligatoires** pour tous les étudiants admis en filières Maïeutique, Médecine et Odontologie durant **l'été 2026**
- ❑ Ils ne seront attribués qu'aux étudiants à jour de leurs vaccinations
- ❑ Tenue vestimentaire réglementaire à respecter lors du stage et application des principes de laïcité et de neutralité dans l'enceinte de l'établissement d'accueil (CHU et autres)

LIVRET ÉTUDIANT



<https://www.univ-angers.fr/l-as>



DIAPORAMA disponible sur MOODLE

ASSOCIATION ANGEVINE DU TUTORAT PASS-LAS | 2ATP



Présentation 2ATP

Rentrée 2025



RENDRE LA RÉUSSITE ACCESSIBLE À TOUS



La 2ATP



Association Angevine du Tutorat PASS-LAS



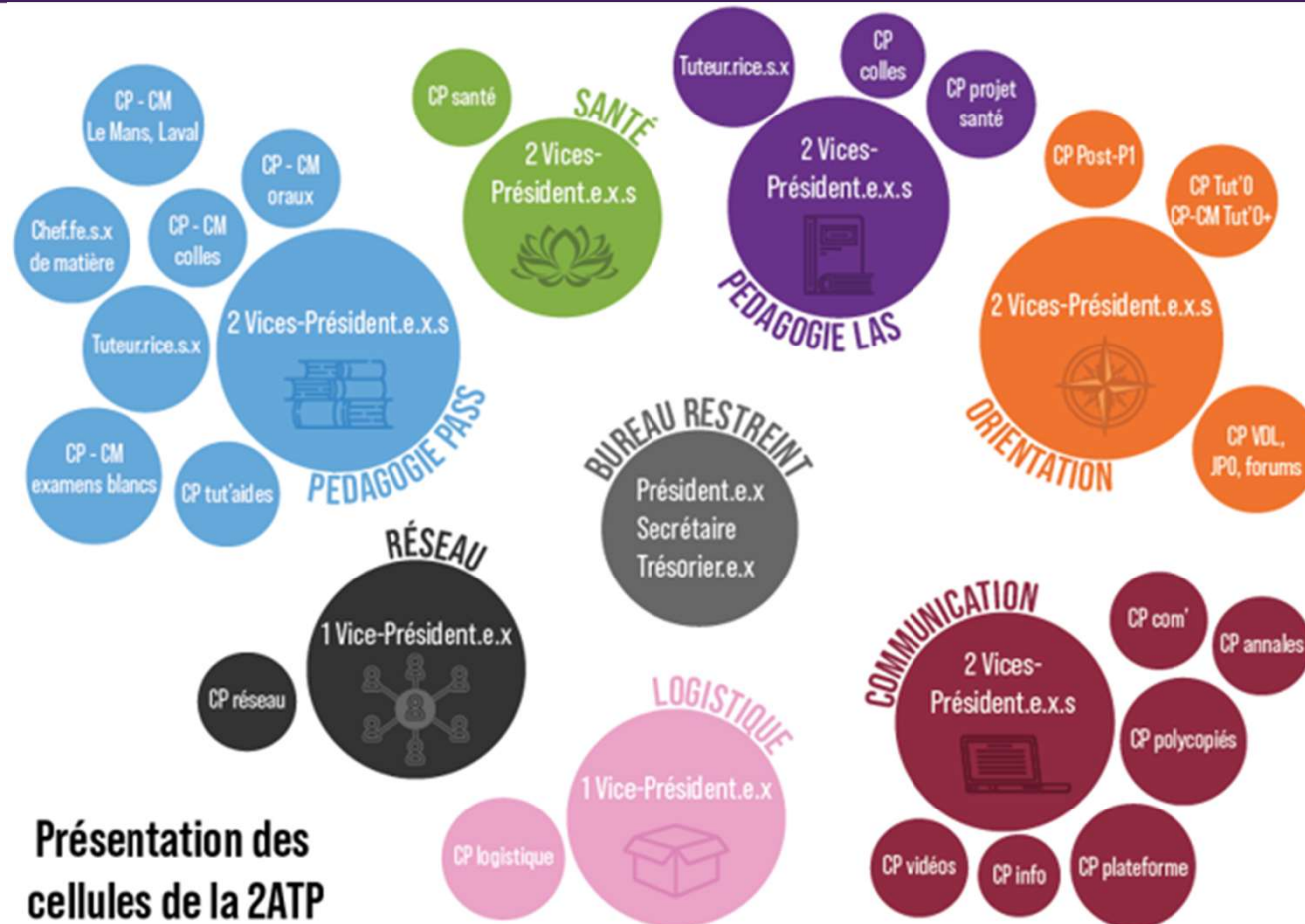
Plus de 120 bénévoles...



De toutes les filières MMOPK

ASSOCIATION ANGEVINE DU TUTORAT PASS-LAS | 2ATP

Répartis dans plusieurs cellules



Le tutorat



- ❖ Association à but non lucratif

- ❖ Agrément ministériel



- ❖ Lien privilégié avec les professeurs et la scolarité de l'Université d'Angers



Ses valeurs

- ❖ Rendre la réussite accessible à tous
- ❖ L'égalité des chances
- ❖ Accompagnement par les pairs
- ❖ Ecoute des étudiant(e)s



Nos actions



On rentre dans le sujet ✎

Pédagogie LAS

- ❖ Méthodologie (mini-forum)
- ❖ Polycopiés
 - ❖ Relus par les professeurs
 - ❖ En PDF sur le site du tutorat et ✨ IMPRIMÉS ✨
- ❖ Fiches témoignages sur les licences
- ❖ Colles et séances interactives
- ❖ Annales corrigées par les tuteurs

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE ET BIO-INFORMATIQUE

CHAPITRE N°1 : STRUCTURE ET PROPRIÉTÉS DES NUCLÉOTIDES

I. PROPRIÉTÉS DES NUCLÉOTIDES

A) Introduction

La **biologie moléculaire** est la science consacrée à l'étude des molécules porteuses d'informations et à la transmission de cette dernière.

L'information contenue dans la molécule d'**ADN** est transcrite dans une molécule nommée **ARN** puis sera traduite en langage protéique. Les fonctions et structures cellulaires dépendent toutes plus ou moins des protéines. Elles sont donc indirectement soumises à l'information contenue dans l'**ADN**.

B) ADN et ARN

Les **acides nucléiques**, l'**ADN** (acide **désoxyribonucléique**) et l'**ARN** (acide **ribonucléique**), sont des macromolécules porteuses de l'**information génétique**. La structure de chaque protéine est le produit d'une information programmée dans l'**ADN** (idem pour chaque constituant ou fonction cellulaire).

L'**ARN** comprend entre autres l'**ARNm** (messenger), l'**ARNr** (ribosomique) servant à la traduction, l'**ARNt** (transfert) ainsi que d'autres **ARN**.

Les **acides nucléiques** sont des polymères composés d'unités monomériques, les **nucléotides**. Les **nucléotides** sont aussi des composés « riches en énergie » (**ATP**, **GTP**) utilisés dans les réactions métaboliques. Ils servent également de molécules de signalisation cellulaire (**AMPc**) et sont des constituants structuraux de coenzymes.

C) Structure des nucléotides

Un **nucléoside** est composé d'une base azotée liée à un pentose. Ces composants sont liés par des liaisons covalentes.

Un **nucléotide** comporte 3 composants caractéristiques :





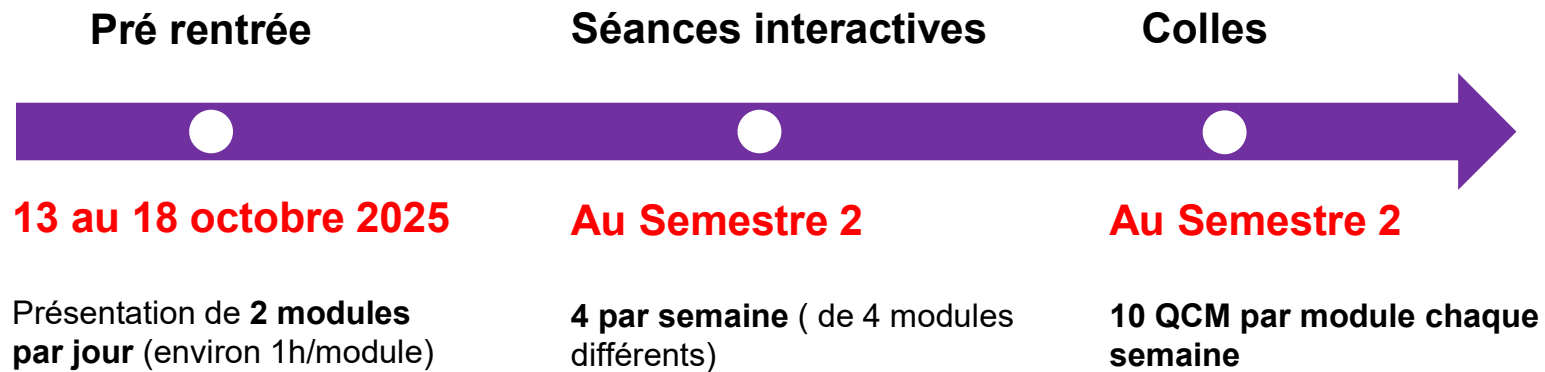
Depuis l'année dernière :

Impression des polycopiés L-AS

-> La billetterie vous sera envoyée par mail



Pédagogie





Pédagogie





Méthodologie

-> NOUVEAU PROJET

1. Forum



Samedi 20 septembre à Angers et au Mans

-> Témoignages d'anciens étudiants en LAS 1, 2 et 3



2. Témoignages écrits sur le site du tutorat

3. Fiches méthodologiques sur le site du tutorat



La cellule santé

Actions variées :

- Parrainage
- Activité de cohésion
- Permanences de discussion
- Séances d'activités physiques/relaxations



ACTIONS PONCTUELLES





La cellule santé

LES NEWSLETTERS ET STORIES



Sur facebook
et instagram

NOS RÉSEAUX



Instagram : **sante.2atp**

Facebook : **Et ta santé tu y as pensé ?**

sante@asso2atp.fr

LES MAILS



PARRAINAGE



LE PARRAINAGE

En présentiel
ou par téléphone



LES PERMANENCES

OREO



orientation@asso2atp.fr

- ❖ Témoignages sur l'orientation et la réorientation
- ❖ Accompagnement dans l'orientation vers les filières MMOPK
- ❖ Accompagnement dans la réorientation en dehors des filières MMOPK

Quel prix ?



13,50€ pour les
non boursiers

7,50€ pour les
boursiers



Nos réseaux



tutolas2atp *compte spécialisé LAS*

tutpasslas.2atp *compte général PASS-LAS*



las@asso2atp.fr *Adresse pour toutes les questions LAS*

tutorat@asso2atp.fr *Adresse pour les questions générales*



asso2atp.fr *Le site du tutorat : le contenu et les inscriptions*



QR Code

QR Code pour l'adhésion



<https://www.helloasso.com/associations/2atp/adhesions/adhesion-las-2024-2025>



Merci pour
votre
attention !



RENDRE LA RÉUSSITE ACCESSIBLE À TOUS